CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

du LUNDI 9 FEVRIER 2015 à 18 heures

à VIAS

Salle de Diffusion de Spectacles

ORDRE DU IOUR

N°1. — CONSEIL COMMUNAUTAIRE : installation de madame Corinne SEIWERT en qualité de Conseillère communautaire

POLE PROJETS

Développement économique

- N°2.→ ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DES ENTREPRISES : programme d'actions et budget prévisionnel 2015 : demandes de subventions auprès de l'Europe (FSE) et de la Région Languedoc-Roussillon
- N°3.→ PROJET DE CREATION D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISES : approbation de l'avant-projet et demande de subventions
- $N^{\circ}4. \rightarrow PARC$ D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE « LA CAPUCIERE » PROJET DE MAISON DES TERROIRS : convention de partenariat 2015 avec Languedoc-Roussillon Industries Agroalimentaire (LRIA)

Planification, agriculture & prospective

- N°5.→ PROGRAMME D'ACTIONS ANNUEL AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT POUR L'ANNEE 2015
- N°6.→ AIRE DE LAVAGE DU HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY : convention de mise à disposition CAHM-GIE
- $N^{\circ}7. \rightarrow$ strategie d'actions afin de soutenir l'association « les producteurs d'oignons doux de lezignan »

Habitat

$N^{\circ}8. \rightarrow POLITIQUE$ D'ACTION EN MATIERE D'HABITAT – DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE :

Parc Public:

→ BILAN DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX 2014 : compte-rendu à l'Assemblée sur les opérations notifiées par le Président de la CAHM

Parc Privé:

- → PROGRAMME D'ACTION TERRITORIAL 2015
- ightarrow Modification du reglement relatif aux aides financieres dans le cadre de l'opah ru et du pig herault mediterranee
- $N^{\circ}9. \rightarrow MODIFICATION$ DE L'ENGAGEMENT FINANCIER DE L'EPF SUR LA CONVENTION OPERATIONNELLE D'AGDE : Avenant $n^{\circ}1$ à la convention opérationnelle

Transport

N°10.→ TRANSPORT DES SCOLAIRES SUR LES LIGNES REGULIERES DU RESEAU CAP'BUS : convention financière 2015 avec Hérault Transport relative aux modalités d'utilisation du réseau urbain de la CAHM

Environnement

- → SITE VTT FFC HERAULT CANAL DU MIDI MEDITERRANEE N°138 :
- N°11.→ ACTUALISATION DE LA CONVENTION ENTRE LA FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME ET LE SITE VTT-FFC « HERAULT CANAL DU MIDI MEDITERRANEE »
- $N^{\circ}12. \rightarrow$ actualisation de la convention de fonctionnement entre la cahm, le conseil general de l'herault, le foyer rural de aumes et le club vtt de vias pour la gestion de « l'espace vtt ffc herault canal du midi mediterranee »
- N°13.→ ACTUALISATION DES CONVENTIONS TEMPORAIRES DE PASSAGE POUR LES VTT CONCERNANT LES COMMUNES DE CASTELNAU-DE-GUERS ET PINET SUITE A LA MODIFICATION DU CIRCUIT N°18 (EVITEMENT DU PASSAGE AU NIVEAU DU RUISSEAU DU SOUPIE)

POLE FONCTIONNEMENT

Finances et optimisation budgétaire

N°14.→ DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES: modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération – reversement financier aux communes – modification des attributions de compensation (mise à jour de la délibération n° 4 bis du 28 juillet 2008)

Commande publique

- N°15.→ CONSTRUCTION D'UN RESEAU TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE : marché complémentaire
- N°16.→ MARCHE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES BALAYEUSES VOIRIE : lancement d'une consultation et autorisation de signature du marché
- $N^{\circ}17. \rightarrow MARCHE$ ASSURANCES DE LA CAHM : lancement d'une nouvelle consultation sous forme d'appel d'offres ouvert et autorisation de signature du marché
- N°18.→ COMPTE-RENDU DES MARCHES PUBLICS CONCLUS AU COURS DE L'ANNEE 2014

Ressources humaines

- N°19→ CREATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES
- → MUTUALISATION FONCTION ACHAT INFORMATION DE l'AUTORITE TERRITORIALE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Administration Générale

- N°2O.→ RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON CONCERNANT LA GESTION DE LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE D'EQUIPEMENT DU BITERROIS ET DE SON LITTORAL (SEBLI) AU COURS DES EXERCICES 2008 à 2013
- N°21.→ DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT SUR DELEGATION COMPTE RENDU AU CONSEIL
- $N^{\circ}22. \rightarrow DETERMINATION DU LIEU DE LA PROCHAINE SEANCE$